

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante et onzième session**

Bangkok, 25-29 mai 2015

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire \*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: statistiques****Statistiques pour le programme de développement de l'après-2015 en Asie et dans le Pacifique: tirer parti de la révolution des données****Note du secrétariat\*\****Résumé*

Les statistiques sont essentielles à la prise de décisions éclairée sur les questions de développement. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait susciter une demande accrue de statistiques de haute qualité de la part de divers acteurs, cela à un moment où la technologie a une incidence considérable sur la manière dont les données sont collectées, produites et exploitées.

La présente note du secrétariat donne un aperçu de l'action collective menée par les gouvernements et les partenaires de développement en Asie et dans le Pacifique pour favoriser le développement des statistiques dans la région afin de répondre aux besoins en données et en statistiques dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015. Elle souligne l'importance d'assurer la participation d'un vaste éventail d'acteurs, et non uniquement de spécialistes des statistiques, afin de tirer parti des possibilités offertes par la révolution des données et de renforcer durablement la capacité des systèmes statistiques nationaux de produire et de diffuser des statistiques de base dans les domaines économique, social et environnemental, aux fins d'une prise de décisions éclairée, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable.

La Commission est invitée à donner des orientations sur les possibilités et modalités de promotion du dialogue régional entre utilisateurs et producteurs de données en vue de promouvoir la coopération régionale pour le développement des statistiques.

\* E/ESCAP/71/L.1/Rev.1.

\*\* La soumission tardive de la présente note est due à la nécessité d'inclure les décisions adoptées à la quatrième session du Comité de statistique.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. La capacité statistique est un impératif pour le développement .....	2
II. Mesures de collaboration pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique .....	4
III. Encourager la collaboration pour intégrer la révolution des données.....	10
IV. Aller de l'avant .....	17
V. Questions devant être examinées par la Commission.....	19
<b>Tableaux</b>	
1. Pourcentage des 15 pays étudiés de la région Asie-Pacifique qui sont en mesure de produire, pour au moins un indicateur, des données pouvant servir à mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs recommandés du développement durable .....	6
2. Contraintes de capacité pour la production d'un ensemble de statistiques économiques de base selon les normes de qualité — réponses reçues de 49 États membres de la CESAP, 2013.....	8
3. Cotes moyennes de la capacité statistique des pays en développement, par région et sous-région.....	9

## **I. La capacité statistique est un impératif pour le développement**

1. Les statistiques sont un élément essentiel d'une prise de décisions éclairée sur les questions de développement. Sans statistiques, il est impossible d'évaluer la performance de l'économie, la qualité de vie de la population, l'état de l'environnement et l'existence de poches d'extrême pauvreté et de disparités, ce qui permet de donner la priorité voulue aux programmes en faveur des plus nécessiteux. Des statistiques fréquentes, complètes, accessibles et compréhensibles sont essentielles pour favoriser « une culture de responsabilité partagée, qui repose sur des normes universellement reconnues, des engagements pris au niveau mondial, des règles et des données factuelles communes, l'action collective et la définition d'indicateurs de progrès »<sup>1</sup>. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait accroître et préciser la demande de statistiques de qualité émanant des États membres.

2. Le renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux est un facteur clé pour la réalisation du développement. L'importance d'un renforcement durable des capacités a trouvé un écho au cours du débat sur l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 dans les demandes qui ont été présentées pour que la mise en place d'un système statistique officiel efficace constitue un objectif spécifique de développement (voir encadré 1). Les deux cibles recommandées par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs du développement durable dans la rubrique « Données, suivi et application du principe de responsabilité » reflètent le fait que l'on reconnaît en tant qu'élément essentiel de la mise en œuvre des objectifs du développement durable l'existence de statistiques pertinentes, actuelles et exactes, désagrégées par groupe de population et permettant un vigoureux processus d'examen et de suivi.

<sup>1</sup> A/69/700, para. 146.

Encadré 1

**Objectifs de développement durable: cibles concernant le développement statistique**

Les recommandations<sup>a</sup> du Groupe de travail ouvert contiennent les deux cibles ci-après sous la rubrique « Données, suivi et application du principe de responsabilité », qui apparaissent sous l'Objectif 17 « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser » :

a) Cible 17.18: D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays ;

b) Cible 17.19: D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.

<sup>a</sup> Voir A/68/970.

3. Ceci intervient au moment où la technologie a un impact important sur la façon dont les données sont saisies, produites et utilisées. La communauté internationale est chargée de trouver les moyens d'exploiter la « révolution des données » et de faire fond sur de nouvelles sources et méthodes afin de répondre aux ambitions du programme de développement pour l'après 2015. L'appel à une révolution des données souligne l'urgence et la portée de transformations dans les méthodes de réalisation du travail statistique et les rôles et fonctions des systèmes statistiques nationaux pour répondre aux demandes d'information statistique et tirer parti du progrès technologique.

4. La présente note donne un aperçu de l'action collective menée par les gouvernements et partenaires de développement de l'Asie et du Pacifique pour faire progresser le développement statistique dans la région afin de répondre aux besoins de données et de statistiques dans l'optique du programme de développement durable pour l'après-2015. Elle met en évidence l'importance attachée par le Comité de statistique à l'exploitation des opportunités que présente la révolution des données et à la constitution d'une capacité durable des systèmes statistiques nationaux à produire et diffuser des statistiques économiques, sociales, environnementales de base aux fins d'une prise de décisions informée, notamment en rapport avec les objectifs du développement durable. Cette note contient en conclusion une demande adressée à la Commission pour qu'elle donne ses directives sur une proposition tendant à renforcer l'appui régional au développement statistique en mettant l'accent sur la recherche en matière de politiques et pratiques statistiques, en créant une plateforme régionale pour promouvoir le dialogue entre utilisateurs et producteurs de données, et en encourageant la collaboration régionale, en particulier la coopération Sud-Sud.

## II. Mesures de collaboration pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique

5. Les États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), avec l'appui coordonné d'un grand nombre de partenaires multilatéraux et bilatéraux, s'efforcent de développer les capacités de leurs systèmes statistiques nationaux en mettant l'accent sur deux objectifs stratégiques qu'ils avaient fixés en 2010 dans le cadre du Comité de statistique, à savoir a) faire en sorte que tous les pays de la région aient d'ici à 2020 la capacité de produire un ensemble de base prédéterminé de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales et b) créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les bureaux nationaux de statistique grâce à une collaboration plus étroite. La Commission a approuvé les travaux du Comité en adoptant une série de résolutions qui montrent que l'exécution des travaux prévus requiert non seulement l'engagement de la communauté statistique mais bien celle de l'ensemble des services de l'État<sup>2</sup>. À sa quatrième session, en mars 2015, le Comité a réaffirmé l'importance de ces deux objectifs stratégiques dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et de la révolution des données.

6. Pour permettre d'atteindre ces deux objectifs, le Comité a créé un certain nombre de groupes stratégiques, directeurs et techniques composés d'experts de haut niveau des milieux statistiques et politiques afin de définir la portée du développement statistique et d'identifier les problèmes prioritaires, d'élaborer des stratégies d'amélioration et de mettre en œuvre des initiatives régionales dans un certain nombre de domaines clés des statistiques, notamment les statistiques économiques, l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, les statistiques agricoles et rurales, les statistiques démographiques et sociales, la modernisation des produits et services statistiques et la formation statistique. Les Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, qui comprennent des organismes multilatéraux et bilatéraux, y compris des instances sous-régionales dotées de programmes statistiques, apportent un appui coordonné aux pays par différents moyens: activités de plaidoyer, assistance technique, mobilisation de ressources et formation.

### A. Problèmes existants et attentes croissantes

7. À mesure que le programme de développement pour l'après-2015 prend forme, l'urgence d'un renforcement des systèmes statistiques pour faire face à une demande croissante se fait le plus en plus évidente. La région Asie-Pacifique possède certains des systèmes statistiques les plus avancés, en même temps que certains des plus faibles. Il y a eu des améliorations considérables au cours des décennies récentes, mais nombre de pays en développement de la région manquent encore de données à jour, exactes et fiables sur les problèmes économiques, sociaux et environnementaux. Mesurer les objectifs et cibles du nouveau programme « s'avèrera extrêmement compliqué, y compris pour les systèmes statistiques les plus perfectionnés » et

<sup>2</sup> Ces résolutions portent sur des questions clés dans les domaines suivants: Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique (67/11); Un ensemble de statistiques économiques de base pour guider l'amélioration des statistiques économiques fondamentales en Asie et dans le Pacifique (67/10); Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (67/12); Mise en œuvre des résultats de la Réunion de haut niveau sur l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique (69/15); et Un ensemble de statistiques démographiques et sociales de base pour orienter le développement des capacités nationales en Asie et dans le Pacifique (69/16).

dépassera certainement la capacité actuelle de nombreux pays de la région Asie-Pacifique<sup>3</sup>.

8. Malgré des progrès au cours des décennies récentes, de nombreux pays en développement de la région Asie-Pacifique ne sont pas encore en mesure de produire des séries statistiques fiables et exactes dans les délais voulus – par exemple, les indicateurs clés concernant la nutrition des enfants et la santé maternelle, problèmes qui demeurent majeurs dans la région. Des données comparables sur la prévalence des enfants présentant une insuffisance pondérable et la présence d'accoucheurs qualifiés à la naissance ne sont disponibles que pour la moitié des États membres en développement de la CESAP; de plus cette information commence à dater, les chiffres les plus récents se rapportant respectivement à 2008 et 2009. Le manque d'informations sur les moyens de cibler les services de santé et sur la question de savoir si les programmes de santé maternelle et infantile atteignent ceux qui en ont le plus besoin, pourrait constituer un obstacle majeur au progrès. Le manque de données pour les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement est particulièrement fréquent dans les petits États insulaires en développement du Pacifique.

9. Le programme de développement pour l'après-2015 requiert une vaste gamme de données et de statistiques, désagrégées par groupes de population et accessibles à toutes les principales prenautes. Quinze pays de la région ont participé à une évaluation destinée à déterminer s'ils seront en mesure de faire rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des nouveaux objectifs et cibles recommandés (voir tableau 1). Les disponibilités de données sont faibles dans un certain nombre de domaines, en particulier s'agissant de l'eau et de l'assainissement (Objectif 6), de la croissance économique et de l'emploi (Objectif 8), de l'inégalité (Objectif 10), de l'urbanisation (Objectif 11), de la consommation et de la production durables (Objectif 12), des ressources marines (Objectif 14), des forêts et de la dégradation des terres (Objectif 15) et de la paix et de la justice (Objectif 16).

10. Dans une étude séparée, des chercheurs travaillant au Bangladesh ont conclu que le système statistique du pays ne produit actuellement qu'un petit nombre de données dans certains domaines clés du programme de développement durable, en particulier l'énergie et l'infrastructure, la gouvernance, l'environnement et le partenariat mondial. En outre, les données disponibles souffrent souvent d'un manque d'exactitude et de fiabilité, de ponctualité, d'accessibilité et de clarté, de cohérence et de comparabilité.

11. Les difficultés rencontrées pour répondre aux besoins de données du nouveau programme pour le développement ne concernent pas uniquement les pays en développement. Une autoévaluation du Bureau australien de statistiques a conclu que si le système statistique du pays possède les capacités nécessaires pour fournir les données économiques relatives aux objectifs proposés à titre d'exemple par le Groupe de personnalités de haut niveau chargé par le Secrétaire général d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, il n'a pas les moyens de fournir les données environnementales. De même, l'Australie est en mesure de fournir des données sociales et démographiques, mais celles-ci varient en fréquence et en qualité. Des sujets tels que la réduction des risques de catastrophe, la gestion environnementale, la propriété et l'entrepreneuriat sont autant de domaines émergents des statistiques pour lesquels les concepts et méthodes sont relativement nouveaux ou en cours d'élaboration. Indépendamment des autres

<sup>3</sup> Voir E/CN.3/2015/2, para. 20.

problèmes de capacité, la nouveauté de certains domaines statistiques limitera les possibilités d'obtenir des données à leur sujet dans la région.

Tableau 1

**Pourcentage des 15 pays étudiés de la région Asie-Pacifique qui sont en mesure de produire, pour au moins un indicateur, des données pouvant servir à mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs recommandés du développement durable**

	Cible									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Objectif 1	77	77	67	45	55					
Objectif 2	92	91	75	77	9					
Objectif 3	100	100	90	92	70	92	80	90	73	
Objectif 4	100	83	100	67	100	100	42			
Objectif 5	91	100	90	73	100	100				
Objectif 6	100	79	57	64	36	50				
Objectif 7	69	77	77							
Objectif 8	75	73	50	60	100	91	70	70	44	50
Objectif 9	55	83	27	73	67					
Objectif 10	83	50	92	50	10	30	50			
Objectif 11	69	64	30	40	64	64	50			
Objectif 12	17	62	8	71	71	67	18	27		
Objectif 13	75	50	42							
Objectif 14	30	50	40	64	40	11	11			
Objectif 15	92	75	91	30	75	36	27	36	36	
Objectif 16	89	33	56	11	60	44	33	11	75	75

Source: Division de statistique de l'ONU, décembre 2014.

## B. Renforcer la capacité statistique: une nécessité

12. Les lacunes de la couverture et de la qualité des données reflètent des insuffisances dans différents domaines de la capacité des systèmes statistiques nationaux; elles font intervenir à la fois des facteurs institutionnels et des facteurs méthodologiques. Un système statistique national bien rôdé doit s'appuyer sur un cadre juridique vigoureux et efficace, qui définit clairement sur le plan juridique et permet d'appliquer les mandats du bureau national de statistique et d'autres organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux chargés des statistiques officielles. Un tel cadre doit constituer la base des politiques d'accès aux données, consacrant le « droit à l'information », et faire en sorte que les données soient non seulement disponibles mais également utilisables et efficaces en terme de coût. En particulier, il doit apporter l'assurance d'une coordination efficace entre les différents éléments du système statistique national et garantir l'indépendance et l'intégrité professionnelles des responsables des statistiques officielles. Un système statistique bien rôdé comporte, entres autres éléments essentiels, une collaboration fréquente et efficace entre producteurs et utilisateurs des données, des sources de données fiables et régulières (en particulier pour les données de sources administratives qui sont rassemblées et tenues à jour par d'autres organismes officiels), l'application des directives et normes statistiques existantes et un corps de fonctionnaires motivés et compétents.

13. Les normes statistiques convenues internationalement sont fondamentales pour la qualité des données (voir encadré 2). De nombreux pays, notamment dans la région Asie-Pacifique qui ont signalé des niveaux relativement élevés d'indépendance de leurs systèmes statistiques nationaux ont reconnu simultanément que leur application des normes et directives techniques existantes laissait à désirer<sup>4</sup>.

Encadré 2

**Principes fondamentaux de la statistique officielle**

Élaborés par la communauté statistique internationale, les 10 principes fondamentaux des statistiques officielles énoncent ce qui est nécessaire pour produire des statistiques officielles de haute qualité. Ils constituent un cadre pour développer la capacité statistique et pour juger de la qualité des systèmes statistiques nationaux. En résumé, ces principes promeuvent les aspects ci-après:

- a) Pertinence, impartialité et égalité d'accès;
- b) Standards professionnels et comportement professionnel;
- c) Responsabilité et transparence;
- d) Prévention des mauvais usages des statistiques;
- e) Sources de la statistique officielle;
- f) Confidentialité;
- g) Législation;
- h) Coordination nationale;
- i) Utilisation des standards internationaux;
- j) Coopération internationale.

Pour plus d'information, voir Division de statistique de l'ONU Site web: <http://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/fundprinciples.aspx>.

14. La conclusion ci-dessus est confirmée par une autre évaluation de la capacité statistique selon laquelle environ la moitié des 40 pays en développement de la région Asie-Pacifique appliquent régulièrement les normes existantes dans un maximum de 6 sur 10 des domaines énumérés. Si des recensements de population et des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages organisés régulièrement ainsi qu'un enregistrement complet des faits d'état civil sont essentiels pour qu'un pays produise les principales statistiques officielles nécessaires, la moitié des pays étudiés n'utilisent que 3, ou moins, des 5 des sources de données prises en considération dans l'évaluation. Et un quart seulement des 40 pays considérés appliquent régulièrement les directives et procédures recommandées internationalement dans quatre des dix domaines indiqués, ou moins<sup>5</sup>.

15. Une évaluation de la capacité à produire l'ensemble de statistiques économiques de base réalisée dans 49 États membres a permis de constater que les sources de données fondamentales, telles que les recensements économiques et les registres centralisés des entreprises, faisaient défaut dans plus de la moitié des pays, que près de la moitié des pays n'utilisaient pas de cadres de qualité pour leurs produits de statistiques économiques et qu'un tiers

<sup>4</sup> Division de statistique de l'ONU, « Application des principes fondamentaux de la statistique officielle », Commission de statistique de l'ONU, quarante-quatrième session.

<sup>5</sup> Banque mondiale, « Data on statistical capacity ». Consultable à l'adresse <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/>.

seulement disposaient des ressources humaines voulues pour établir l'ensemble de base. Cette évaluation a révélé également que la production et la diffusion de statistiques économiques à jour et fréquentes soulevait des difficultés dans un grand nombre de pays. (voir tableau 2).

Tableau 2

**Contraintes de capacité pour la production d'un ensemble de statistiques économiques de base selon les normes de qualité — réponses reçues de 49 États membres de la CESAP, 2013**

	Nombre d'États	Pourcentage du total
<i>Capacité et sources de données</i>		
Ont indiqué qu'ils possédaient les ressources humaines voulues pour produire et diffuser l'ensemble de base	16	33
N'utilisent pas de cadres d'évaluation de qualité pour s'assurer de la qualité des produits de statistiques économiques	23	47
Ne possèdent pas de registres centralisés des entreprises	15	31
Procèdent à un recensement économique	24	49
<i>Actualité des produits statistiques</i>		
Produisent des chiffres trimestriels du PIB	20	41
Produisent des indices mensuels du prix des produits de base	10	20
Produisent des mesures annuelles de la productivité	15	31
Produisent chaque année des comptes nationaux intégrés	28	57
Sont en mesure de produire des indicateurs annuels concernant les ressources naturelles	7	14

Source: Division de statistique de la CESAP.

16. Les évaluations effectuées par la Banque mondiale montrent que la capacité des systèmes statistiques nationaux de la région Asie-Pacifique s'est progressivement améliorée au cours des dix dernières années. Cependant, il existe d'énormes différences au sein de la région (voir tableau 3). Dans l'ensemble, en 2014, la capacité statistique a été évaluée à 67 sur un maximum possible de 100, ce qui place la région en meilleure position que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, mais en moins bonne position que l'Amérique latine et les Caraïbes. La capacité est supérieure à la moyenne régionale dans toutes les sous-régions, à l'exception du Pacifique, qui, du fait des difficultés particulières liées à l'isolement géographique des petits États insulaires en développement, se heurte à de sérieux obstacles lorsqu'il s'agit de constituer une capacité statistique couvrant tous les domaines sociaux, environnementaux et économiques.

Tableau 3  
**Cotes moyennes de la capacité statistique des pays en développement, par région et sous-région**

	2005	2010	2014
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>64</b>	<b>65</b>	<b>67</b>
Asie du Sud-Est	71	72	73
Asie du Sud et du Sud-Ouest	70	72	74
Asie du Nord et Asie centrale	76	78	74
Pacifique	42	42	47
Europe	77	80	85
Amérique latine et Caraïbes	70	71	71
Moyen-Orient et Afrique du Nord	62	61	59
Afrique sub-saharienne	57	59	59

*Source:* Données par pays provenant de la base de données des indicateurs de capacité statistique, Banque mondiale.

*Note:* L'indicateur de capacité statistique est une mesure composite basée sur un cadre de diagnostic qui évalue la méthodologie, les sources de données et la périodicité et l'actualité. La cote peut varier entre 0 (faible capacité) et 100 (capacité élevée). Les cotes moyennes pour l'Asie-Pacifique et ses sous-régions sont calculées par la CESAP pour 40 pays.

17. Il est clair qu'il importe non seulement de continuer à développer la capacité statistique mais aussi d'agir de façon systématique pour mesurer l'efficacité avec laquelle cela est fait. Les évaluations réalisées par la Banque mondiale n'examinent que quelques aspects majeurs de la production statistique; alors que la qualité des statistiques officielles et la capacité à les produire et à les utiliser est fonction d'un ensemble de dimensions beaucoup plus large.<sup>6</sup> Assurer la qualité des données fait intervenir la gestion efficace du système statistique dans son ensemble et aussi la prise en compte de son environnement institutionnel. Cela comprend l'obtention de ressources adéquates, l'encouragement de la collaboration entre producteurs et utilisateurs de données dans l'ensemble du système et la protection de l'indépendance professionnelle des institutions statistiques. Par ailleurs, la qualité des données est fonction de la gestion efficace des processus et produits statistiques. Cela comprend l'utilisation de méthodologies rationnelles, l'exploitation des nouvelles technologies, la minimisation du fardeau imposé aux enquêtés et l'adoption de mesures propres à assurer la pertinence, l'exactitude, la ponctualité, l'accessibilité, la clarté et la comparabilité des statistiques produites.

18. L'indice africain de développement statistique envisage l'organisation du système national comme un tout: infrastructure, diffusion des données, capacité des ressources humaines et financement. En ce sens, il peut compenser certaines des insuffisances de l'indice de la Banque mondiale<sup>7</sup>. D'autres efforts ont été faits pour mesurer la capacité statistique par l'Agence américaine de développement international et le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>ème</sup> siècle<sup>8</sup>. Il n'existe pas de cadres d'évaluation qui correspondent aux besoins régionaux et, dans l'état actuel des choses, aucune

<sup>6</sup> Voir National Quality Assurance Frameworks. Consultable à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/dnss/QualityNQAF/nqaf.aspx>.

<sup>7</sup> F. Ngaruko, « The World Bank's Framework for Statistical Capacity Measurement: strengths, weaknesses and options for improvement », *African Statistical Journal*, vol. 7, novembre 2008.

<sup>8</sup> Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>ème</sup> siècle, « Overview of evaluations of large-scale statistical capacity building initiatives » (2008).

des commissions régionales ne coordonne des examens complets et réguliers des lacunes et problèmes de capacité.

19. Le Comité de statistique a examiné la nécessité d'élaborer un cadre de suivi pour évaluer régulièrement la capacité statistique en Asie et dans le Pacifique. Pour y parvenir efficacement, il ne devra pas seulement promouvoir la coordination entre les dirigeants statistiques comme le prévoit son mandat. Au stade actuel, les principes devant entrer dans le cadre ont été arrêtés par le Comité et soulignent la nécessité de procéder à une évaluation des situations tant institutionnelles qu'organisationnelles et, simultanément, de prendre en considération les besoins liés au nouveau programme en matière de capacité<sup>9</sup>. L'action ainsi entreprise devra non seulement permettre d'évaluer les capacités et les systèmes de statistiques nationaux mais aussi examiner dans quelle mesure les décideurs et responsables utilisent efficacement les statistiques.

### **III. Encourager la collaboration pour intégrer la révolution des données**

20. Le groupe d'experts organisé par le Secrétaire général pour proposer les moyens d'améliorer les données pour la réalisation et le suivi du développement durable face aux difficultés que soulève l'obtention de données mondiales, a présenté un certain nombre de recommandations pour l'action menée par les Nations Unies en vue de mobiliser une révolution des données au service du développement durable. Ces recommandations insistent sur l'engagement vigoureux d'un grand nombre de parties prenantes nationales et internationales afin de réduire les lacunes des données, de renforcer les capacités nationales et d'exploiter de nouvelles opportunités en vue de lancer une révolution des données pour le développement durable.

21. L'élaboration et la mise en œuvre des initiatives régionales du Comité de statistique s'appuient sur de larges partenariats, non seulement au sein des communautés statistiques mais aussi avec d'autres parties importantes, notamment les utilisateurs de données et le secteur privé. Faire en sorte que les systèmes statistiques soient fiables, crédibles et professionnels, obtenir les ressources appropriées, encourager la participation active d'un plus large groupe de parties, renforcer les sources et la production de données et améliorer l'accès, l'interprétabilité et l'utilisation des statistiques sont autant de priorités majeures. Les responsables et décideurs devront montrer un solide leadership pour créer l'environnement législatif nécessaire et faire en sorte que les fonctionnaires du service public sachent interpréter les statistiques et faire preuve de responsabilité dans l'utilisation des données pour la conception et l'exécution des politiques et programmes. Ces priorités pour le développement de la capacité statistique, et d'autres encore, serviront de base à l'élaboration du cadre de suivi.

#### **A. Instaurer la confiance, la crédibilité et le professionnalisme**

22. Pour des statistiques crédibles et fiables, il importe que la production et la diffusion des statistiques officielles soient libres de toute ingérence politique. L'indépendance des statistiques est inscrite dans les 10 principes fondamentaux des statistiques officielles qui ont été adoptés par la communauté statistique internationale en 1994 et approuvés par l'Assemblée générale en 2014 (voir

---

<sup>9</sup> CESAP, « Strengthening data and statistics for the development agenda beyond 2015 in Asia and the Pacific », note du Bureau, quatrième session du Comité de statistique, 25-27 mars 2015, Bangkok. Consultable à l'adresse: [www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST4\\_CRP2\\_StrategicDirection\\_English.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST4_CRP2_StrategicDirection_English.pdf).

encadré 2)<sup>10</sup>. L'indépendance et le professionnalisme sont des piliers pour donner confiance dans les données produites pour le suivi des objectifs de développement et en assurer la crédibilité. Les statistiques officielles sont difficiles, sinon impossibles à imiter et, de ce fait, il n'est pas facile à des détracteurs d'arguer de l'inexactitude des données. Cela ne garantit pas, si s'en faut, qu'on aura confiance dans les statistiques officielles. La complexité de ce qui est mesuré et l'incertitude quant à la façon dont cela se fait peuvent faire rejeter l'information comme inexacte, en particulier si les conclusions ne correspondent pas à ce qu'on attendait, à ce qu'on espérait, ou encore si elles peuvent paraître politiquement incorrectes.

23. Une enquête portant sur 82 pays en développement et 44 pays développés a révélé qu'il existe actuellement un fort niveau d'indépendance. La législation garantissant l'indépendance et la possibilité de choisir la méthodologie statistique et de fixer le contenu et la date de publication des données sans interférence, ont été signalées par presque tous les pays comme essentielles pour préserver l'indépendance. Toutefois la question retient constamment l'attention des systèmes statistiques, et des sauvegardes institutionnelles s'imposent. Ainsi, aux Philippines, des atteintes à l'indépendance statistique ont été relevées et rectifiées grâce au fort leadership et au pouvoir de décision du Bureau national de coordination statistique (NSCB)<sup>11</sup>.

24. L'indépendance et le professionnalisme sont des piliers pour assurer confiance et crédibilité s'agissant des données produites pour suivre les objectifs de développement. Par exemple, les statistiques officielles de la Chine sont souvent considérées avec scepticisme par les observateurs extérieurs. Il est clair que la dimension et le tissu socioéconomique du pays présentent de sérieux obstacles pour ce qui est de recueillir des informations exactes auprès des administrations et entreprises locales. Cependant, une étude sur l'exactitude du PIB de la Chine - indicateur clef pesant sur les politiques économiques nationales et internationales - a permis de constater que les chiffres produits répondaient aux tests d'exactitude statistique<sup>12</sup>. Cela démontre le genre d'examen auquel les producteurs de statistiques officielles doivent faire face et l'importance de l'ouverture et de la transparence pour s'assurer une réputation d'impartialité en matière statistique.

25. L'aspect crédibilité ne concerne pas que les statistiques produites par les bureaux nationaux de statistique. De nombreux indicateurs clefs de développement sont mesurés par d'autres organismes producteurs de données tels que les ministères de l'éducation et de la santé. La qualité des données est alors fonction non seulement de problèmes de capacité mais aussi du fait que leur résultat détermine souvent des allocations budgétaires, ce qui peut porter à exagérer les progrès<sup>13</sup>. Cela augmente encore l'importance de l'indépendance et de la coordination dans l'ensemble du système statistique national.

26. Pour instaurer confiance et crédibilité, les producteurs de données doivent être responsables de l'application des normes et des cadres internationaux de professionnalisme. Cela exige qu'ils publient des informations ou des métadonnées indiquant avec précision comment les

<sup>10</sup> Résolution 68/261 de l'Assemblée générale.

<sup>11</sup> Romulo A. Virola, « The Fundamental Principles of Official Statistics: threats in the Philippine statistical system », 12<sup>e</sup> Conférence nationale sur les statistiques, Philippines, 2013.

<sup>12</sup> Carsten A. Holz, « The quality of China's GDP statistics » (Stanford Center for International Development, Stanford University, 2013).

<sup>13</sup> Centre pour le développement mondial, « The Political Economy of Bad Data: Evidence from African Survey and Administrative Statistics », document de travail, n° 373 (2014).

statistiques ont été élaborées. Telle est de plus en plus la pratique pour les enquêtes et recensements effectués par un grand nombre de bureaux de statistique dans la région, mais cela est moins fréquent pour les données recueillies à partir de dossiers administratifs.

27. Par une action de plaidoyer, l'assistance technique, la formation et le partage des bonnes pratiques, toutes les initiatives régionales du Comité de statistique visent à renforcer les cadres législatifs et réglementaires des systèmes statistiques nationaux afin d'assurer la confiance du public dans les statistiques officielles ainsi que la crédibilité et le professionnalisme des produits et services statistiques.

## **B. Obtenir les ressources et le financement appropriés**

28. D'importants investissements sont nécessaires pour porter la production et l'utilisation des statistiques officielles au niveau requis par le programme de développement pour l'après-2015. Selon une estimation, un montant de 254 milliards de dollars sera nécessaire à l'échelle mondiale pour renforcer les capacités statistiques entre 2015 et 2030; soit près du double du montant annuel global de l'aide publique au développement pour chacune des dernières années<sup>14</sup>. Un tel montant peut paraître considérable mais les gouvernements et partenaires de développement doivent reconnaître que toute solution autre que l'investissement est indésirable, en ce qu'elle ne fournit pas les statistiques essentielles, ce qui peut entraîner des politiques et programmes mal avisés, se traduisant par un gaspillage de ressources.

29. Les partenaires de développement ont consacré d'importantes ressources à la réalisation des deux objectifs stratégiques des États membres de la CESAP, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers. Cela comprend l'appui apporté à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ainsi qu'aux initiatives régionales du Comité de statistique. S'y ajoute l'appui continu et croissant de la part d'une multitude de partenaires multilatéraux et bilatéraux à d'autres initiatives régionales, telles que le programme régional sur les statistiques économiques et les travaux sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil.

30. Un supplément de ressources financières est nécessaire d'urgence pour améliorer la collecte et la diffusion de statistiques de base dans un grand nombre de pays. Développer les capacités dans de nouveaux domaines et fournir de meilleures données concernant différents groupes sociaux requiert un regain d'efforts pour convenir des concepts, cadres de mesure, classifications et normes, ainsi que pour contrôler leur mise en œuvre. Dans le cadre de suivi proposé, il est suggéré d'élaborer des directives pour définir les besoins en ressources des systèmes statistiques nationaux<sup>15</sup>. De telles directives peuvent être utilisées pour justifier des arrangements institutionnels et pour recommander un financement suffisant.

31. Dans la plupart des pays en développement, la production de statistiques officielles est financée grâce à une combinaison de sources intérieures et extérieures. L'appui extérieur s'est sensiblement accru au cours de la dernière décennie mais continue à ne représenter qu'une petite fraction du

<sup>14</sup> Morten Jerven, « Benefits and costs of the data for development targets for the post-2015 development agenda: data for development assessment paper » (Copenhagen Consensus Center, 2014).

<sup>15</sup> Comité de statistique de la CESAP, « Strengthening data and statistics for the development agenda beyond 2015 in Asia and the Pacific » (E/ESCAP/CST(4)/CRP.2). Consultable à l'adresse [www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST4\\_CRP2\\_StrategicDirection%20\\_English%20.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/pre-ods/CST4_CRP2_StrategicDirection%20_English%20.pdf)

budget total de l'aide. En 2012, 0,16 % seulement de l'APD a été consacré au renforcement des statistiques, soit la moitié du chiffre de 2011 (0,32 %). L'Afrique a reçu généralement la plus grosse part des fonds destinés à l'appui statistique, mais en 2003 c'est la région Asie-Pacifique qui a bénéficié la majeure partie de l'aide mondiale (65 %). Celle-ci est allée principalement à un vaste projet au Bangladesh et à la poursuite de l'aide apportée à l'Afghanistan. Il est cependant nécessaire de mobiliser davantage de ressources financières pour la région. Ainsi, les petits États insulaires en développement reçoivent un appui appréciable par habitant, Nioué et Tuvalu venant au premier et au second rangs, mais cela ne représente pas de gros montants. À l'échelle mondiale, six petits États insulaires en développement ont reçu à eux seuls plus d'un million de dollars provenant de financement extérieur entre 2011 et 2013; mais aucun d'eux ne se trouve dans la région du Pacifique<sup>16</sup>.

32. L'une des recommandations découlant du débat sur le programme de développement pour l'après-2015 a trait à la nécessité d'obtenir de nouvelles sources de financement pour développer la capacité statistique. Depuis 2008, la majeure partie de l'appui apporté aux statistiques dans la région Asie-Pacifique provient de cinq donateurs: la Banque mondiale, la Commission européenne/Eurostat, le Royaume-Uni, le Fonds des Nations Unies pour la population, et le Japon. Faut-il accroître le financement apporté par les sources existantes ou au contraire diversifier les sources - ce sont là des options qu'il est nécessaire de peser. Maintenir les modèles de financement sous une forme simple et rationalisée, devrait réduire le fardeau qu'imposent aux pays bénéficiaires la gestion financière et les obligations additionnelles tout en améliorant la cohérence des projets.

### **C. Encourager le leadership de la part des responsables et des décideurs**

33. Toutes les initiatives régionales du Comité soulignent qu'il importe d'obtenir la participation et l'appui des principales parties prenantes pour pouvoir produire et diffuser régulièrement des statistiques de base. La participation active d'une vaste gamme d'utilisateurs des données est essentielle afin de créer un cercle vertueux pour la demande et l'offre de statistiques officielles. Les utilisateurs de données, en particulier les décideurs des gouvernements, ont à jouer un rôle clé. En fondant leur prise de décisions sur des faits prouvés, ils créent et entretiennent une demande de statistiques de haute qualité, qui est de nature à entraîner une augmentation de l'appui budgétaire en faveur du programme statistique national.

34. Dans l'idéal, les décideurs des gouvernements devraient accorder une grande valeur aux données, tant pour leur propre utilisation que pour celle du public en général. Dans les pays en développement, les données ont tendance à être énormément sous-utilisées par les décideurs et responsables, et il faudrait faire plus pour développer l'accès aux données statistiques et le retour d'information sur leur qualité. En débattant avec les producteurs de données de leur interprétation et de leur utilisation des statistiques, les utilisateurs contribueront à améliorer la qualité statistique, ce qui permettra des décisions mieux informées et des résultats pour les groupes cibles.

35. L'amélioration de la compréhension des statistiques est une priorité majeure, qui exige des investissements importants et soutenus. L'apprentissage des données doit commencer très tôt, à l'école et à l'université, de manière à donner aux personnes qui entrent dans la vie active une certaine connaissance

<sup>16</sup> Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, « Partner report on support to statistics: PRESS 2013 — report highlights ».

de l'importance des données et des principes de la production et de la gestion de données satisfaisantes. Les fonctionnaires des gouvernements, la société civile et les partenaires du secteur privé doivent tous avoir une connaissance des statistiques officielles les plus importantes pour leurs domaines de travail respectifs. Une certaine compréhension de la façon dont les statistiques sont établies, de leur intérêt et de leurs limites, des moyens d'y accéder et de la façon de les interpréter et de les appliquer doit faire partie de l'ensemble des compétences de base de tous les praticiens du développement.

36. Le renforcement des systèmes statistiques nationaux exige que l'on mette davantage l'accent sur l'établissement de relations et la compréhension mutuelle entre utilisateurs et producteurs. Les possibilités de multiplier les interactions entre les uns et les autres sont nombreuses. La planification nationale et le concertation politique devraient faire intervenir les statisticiens, tout comme l'établissement de stratégies nationales pour le développement des statistiques devrait tenir compte des contributions des utilisateurs finaux. Outre les efforts faits à l'échelon national, des initiatives régionales sont essentielles pour accroître la coopération entre utilisateurs et producteurs.

37. Reconnaissant l'importance d'un renforcement du dialogue entre utilisateurs et producteurs à l'échelon régional, le Comité de statistique a examiné et adopté une proposition tendant à utiliser le Forum Asie-Pacifique annuel sur le développement durable pour développer la réactivité des systèmes statistiques nationaux aux besoins découlant des politiques, en particulier en ce qui concerne les objectifs du développement durable<sup>17</sup>. Un débat sur la question à l'occasion du Forum devrait stimuler la participation des utilisateurs de données à l'échelon national ainsi que leur appui pour le développement des statistiques; il devrait également appuyer les forums tenus à l'échelle mondiale, tels que ceux qui ont été proposés par le Groupe consultatif d'experts indépendants du Secrétaire général sur la révolution des données pour le développement durable. Le Groupe a proposé un forum mondial sur les données relatives au développement durable qui porterait sur l'ensemble de l'écosystème de données et permettrait de partager des idées et comptes-rendus d'expérience pour l'amélioration des données, l'innovation, la promotion et le transfert de technologie. Le Groupe a également proposé l'organisation d'un forum mondial des utilisateurs des données relatives aux objectifs du développement durable afin d'assurer la coordination voulue entre producteurs et utilisateurs de données et d'aider la communauté internationale à fixer des priorités et à évaluer les résultats.

#### **D. Renforcer les sources et la production de données**

38. Le nouveau programme pour le développement comporte un cadre plus large et plus ambitieux que celui qui avait été mis en place avec les Objectifs du Millénaire pour le développement. On a là une occasion cruciale d'aborder la question de la qualité et des insuffisances des données sous un angle nouveau et au moment où le monde connaît une révolution dans la façon dont les données sont créées, obtenues ou utilisées. Les programmes régionaux concernant les statistiques économiques, démographiques et sociales mettent en particulier l'accent sur le renforcement des sources clefs de données pour les statistiques officielles. La Commission a créé un groupe d'experts qui met au point un ensemble de statistiques de base relatives aux catastrophes afin de fixer la portée d'un renforcement des capacités.

---

<sup>17</sup> CESAP, Comité de statistique, « Renforcer les données et les statistiques pour le programme de développement pour l'après-2015 en Asie et dans le Pacifique », Proposition 15.

39. L'utilisation généralisée de l'Internet, de l'imagerie satellite, des téléphones intelligents et des modes électroniques de paiement se traduit par l'enregistrement et l'emmagasinage automatiques d'énormes quantités d'informations. La croissance de cette information – souvent désignée sous le nom de « mégadonnées » – modifie les modes de gestion, d'analyse et d'application des données. Elle entraîne un changement radical, la collecte de données faisant place à la fourniture de services d'information et à leur application. En particulier, les technologies d'information géospatiale deviennent des instruments essentiels à l'appui du développement national, de la croissance économique, de l'amélioration de la prise de décisions et de la formulation des politiques, et offrent un réel potentiel pour appuyer la mise en place de laboratoires de données ou autres initiatives de suivi sur le développement durable aux niveaux national, régional et global.

40. Les mégadonnées ont beaucoup à apporter au programme de développement pour l'après-2015. Les nouvelles technologies augmentent la possibilité de saisir et d'échanger l'information. À l'échelon régional, l'exploration des possibilités d'utilisation des nouvelles sources de données, y compris les mégadonnées, est gérée par l'Organe stratégique consultatif pour la modernisation de la production et des services statistiques en Asie et dans le Pacifique. Il s'agit notamment de faire connaître les possibilités qui s'offrent désormais grâce à des activités de promotion et d'identification des bonnes pratiques et à des solutions novatrices. Il s'agit également de mobiliser des ressources à l'appui de programmes de modernisation permettant de transformer les structures traditionnelles compartimentées afin que les données puissent circuler aisément entre les différents niveaux de collecte et les diverses étapes du processus de production statistique, ce qui les rend plus efficaces et plus rentables.

41. Les gouvernements reconnaissent le potentiel qu'offrent les nouvelles sources de données pour obtenir une information à jour afin de guider leurs politiques, et des efforts sont faits pour explorer des solutions rapides dans ce domaine. Par exemple, l'analyse des échanges intervenant sur les médias sociaux peut donner une information précise sur les problèmes de l'heure et faciliter une meilleure réponse à des situations de crise. La force des mégadonnées semble devoir résider dans la fourniture de tendances contextuelles et la présentation de problèmes potentiels justifiant des recherches plus approfondies. Et, lorsqu'elles sont utilisées en conjonction avec les données et statistiques traditionnelles, les mégadonnées peuvent faire apparaître des schémas et des corrélations cachés qui peuvent être utilisés pour mieux cibler les programmes de développement<sup>18</sup>.

42. Les sources traditionnelles de statistiques officielles conservent leur grande pertinence pour le programme de développement de l'après-2015 mais elles peuvent être compilées et diffusées selon de nouvelles méthodes. Les données administratives – sous-produit des processus administratifs liés à la fourniture des services publics – sont largement sous-utilisées et peuvent souvent offrir une solution pratique pour remédier à des lacunes constatées. Malheureusement, la production effective de données administratives est souvent entravée par la médiocrité des processus et par des technologies inadéquates, l'absence de personnel qualifié et le manque de coordination.

43. Par exemple, l'enregistrement complet des faits d'état civil, tels que naissances et décès – essentiel pour suivre la situation en matière de santé et la dynamique de la population – devrait constituer l'une des meilleures sources de

<sup>18</sup> Nations Unies, Initiative Global Pulse, *Big Data for Development: A Primer*. Consultable à l'adresse: [www.unglobalpulse.org/bigdataprimer](http://www.unglobalpulse.org/bigdataprimer).

données administratives. Mais, d'après les évaluations des systèmes d'enregistrement de l'état civil et des statistiques de l'état civil effectués dans 47 pays de l'Asie et du Pacifique entre 2010 et 2012, cette opération n'a été jugée satisfaisante que dans 11 cas seulement, tandis que dans 36 autres, elle a été jugée dysfonctionnelle, faible ou insuffisante<sup>19</sup>. La région a multiplié ses efforts pour améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, et procède à cet effet un examen des obstacles à l'enregistrement des naissances et des décès, de la coopération entre les principaux organismes concernés et des lacunes de l'enregistrement et de la gestion des données. La tâche est complexe, coûteuse et exigera beaucoup de temps et d'efforts.

44. Bien que l'on puisse faire davantage et que l'on fasse déjà davantage pour maximiser le potentiel des données administratives, les enquêtes et recensements resteront essentiels pour la production des statistiques officielles dans l'avenir prévisible. Les enquêtes sur les ménages fondées sur les normes internationales donnent la possibilité de combler d'importantes lacunes des données, permettent d'étayer les politiques nationales, et constituent la base des comparaisons internationales. Elles représentent souvent la seule méthode permettant d'estimer la prévalence et l'impact de problèmes socioéconomiques et notamment d'obtenir des informations sur les attitudes, perceptions et comportements. Il s'agit d'une source majeure de données pour un grand nombre des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui continuera à jouer un rôle essentiel pour le suivi du développement après 2015.

45. Réaffirmant l'intérêt des deux objectifs stratégiques pour le développement des statistiques, le Comité de statistique a souligné qu'il importait que tous les pays disposent d'une capacité durable pour produire une série de statistiques économiques, sociales et environnementales de base à l'appui de la prise de décisions, notamment en ce qui concerne les objectifs du développement durable. Le test ultime du succès de la révolution des données est l'augmentation de la capacité des systèmes nationaux à produire les statistiques essentielles sur les trois dimensions du développement durable. La coopération régionale est capitale pour continuer à définir des normes et méthodes statistiques cohérentes aux fins des enquêtes, recensements et données administratives et pour aider les pays à mettre en œuvre les recommandations internationales.

## **E. Améliorer l'accès, l'interprétabilité et l'utilisation des données disponibles**

46. Les principaux utilisateurs de l'information statistique dans les pays en développement appartiennent le plus souvent à la communauté internationale. Les utilisateurs nationaux potentiels ignorent souvent la portée des données existantes ou sont sceptiques quant à leur qualité. Même lorsqu'ils ont connaissance de l'existence de données, la manière dont celles-ci sont présentées ne les encourage guère à faire l'effort voulu pour les comprendre ou les utiliser. Les tableaux complexes, qui sont difficiles à comprendre pour quiconque n'a pas une bonne connaissance des statistiques, demeurent la principale méthode de diffusion des statistiques dans de nombreux pays. Une action est nécessaire de la part des producteurs et des utilisateurs de données pour traiter ces problèmes. Les producteurs doivent présenter les données existantes de manière plus facile à interpréter. Les utilisateurs doivent

<sup>19</sup> Lene Mikkelsen, « Improving civil registration and vital statistics systems: lessons learnt from the application of health information tools in Asia and the Pacific », document de travail, n° 24 (Health Information Systems Knowledge Hub, 2012). Consultable à l'adresse: [www.uq.edu.au/hishub/docs/WP24/HISHUB-WP%2024\\_7%2012%2012.pdf](http://www.uq.edu.au/hishub/docs/WP24/HISHUB-WP%2024_7%2012%2012.pdf).

participer à la production de statistiques afin que le produit en résultant tienne compte de leurs besoins.

47. La date de diffusion, les voies de publication et les méthodes de présentation déterminent la mesure dans laquelle les statistiques officielles seront finalement utilisées. Les pays développés reconnaissent depuis longtemps qu'il importe d'investir pour communiquer et diffuser les statistiques au moment approprié. Nombre d'entre eux utilisent maintenant des professionnels de la communication tels que journalistes, graphistes et spécialistes du marketing, qui collaborent avec leurs bureaux nationaux de statistiques à l'élaboration et à la promotion de produits statistiques plus utilisables. Il est également primordial de renforcer les compétences de communication des statisticiens afin qu'ils puissent apporter une information plus directement compréhensible aux utilisateurs de données. Étant ceux qui connaissent le mieux les statistiques, les statisticiens sont les mieux placés pour en expliquer la signification. Cependant les compétences voulues pour produire des statistiques ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qui sont nécessaires pour les communiquer. De ce fait, la formation des statisticiens à la présentation de l'information qu'ils produisent est le meilleur moyen d'en faire comprendre la valeur.

48. De nombreux systèmes statistiques possèdent un site Web et publient des données en ligne, ce qui accroît l'accessibilité des statistiques officielles. Toutefois ils reproduisent souvent des documents imprimés, par exemple, dans des tableaux sur l'écran, documents PDF ou autres présentations statiques des données. Nombre de pays en développement n'ont pas encore constitué de bases de données en ligne ou autres formats électroniques qui donnent aux utilisateurs la possibilité de poser leurs propres questions et d'extraire les données dont ils ont besoin, ou qui permettent au moins de publier des données sous une forme exigeant pas de nouvelle saisie. Dans certain cas, les microdonnées provenant des enquêtes et des recensements sont mises à la disposition du public, ce qui offre d'intéressantes sources pour l'analyse et la recherche. Cependant, si l'accès de l'utilisateur est payant, cela peut devenir prohibitif. En outre, si la présentation de ces microdonnées ne comporte pas d'information sur le processus de collecte, ni sur les variables utilisées, il sera difficile à l'utilisateur de naviguer dans ces dossiers et d'en bien analyser et interpréter les résultats. Dans de nombreux pays, les microdonnées provenant des enquêtes ne sont pas encore mises à la disposition d'un grand nombre d'utilisateurs en dehors des services publics, ce qui réduit l'utilité de l'information alors qu'elle devrait constituer un bien public.

#### **IV. Aller de l'avant**

49. Dans les deux objectifs stratégiques du Comité de statistique, les diverses initiatives régionales visent à améliorer l'adaptation de la production statistique aux besoins des politiques, notamment en ce qui concerne les objectifs du développement durable. En outre, à sa quatrième session, le Comité de statistique a approuvé une série de propositions tendant à faire fond sur les initiatives régionales existantes et à promouvoir la collaboration régionale. Les trois grands domaines de travail indiqués ci-après sont essentiels pour appuyer la mise en œuvre de l'orientation stratégique qu'a retenue le Comité.

##### **A. Renforcer la recherche pour étayer le développement régional des statistiques**

50. Les efforts faits pour atteindre les objectifs stratégiques du Comité de statistique devraient s'appuyer sur une bonne compréhension des problèmes de

capacité statistique qui se pose actuellement et sur la question de savoir si les interventions ont l'impact voulu. Les connaissances ainsi obtenues devraient être exploitées pour promouvoir une augmentation de l'investissement dans les statistiques, identifier les priorités et allouer les ressources. De solides recherches sur les problèmes techniques de méthodologie sont également essentielles pour fixer des normes et développer des directives techniques à l'appui de l'action nationale et régionale.

51. Un aspect important de tout programme de recherche pour le développement de statistiques régionales devrait être la mise au point d'instruments et d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés dans l'amélioration des capacités statistiques nationales, y compris les aspects institutionnels des systèmes nationaux, question dont le Comité de statistique a commencé de s'occuper. Les résultats de ce suivi et des recherches connexes sur les politiques et pratiques en matière statistique devraient figurer dans une publication périodique destinée à nourrir les délibérations intergouvernementales. Ces informations pourraient par exemple, constituer une contribution à un rapport régional de suivi portant sur les objectifs du développement durable. La formulation et la mise en œuvre d'un tel programme de recherche devra faire appel à des connaissances multidisciplinaires et à l'expérience de spécialistes des domaines juridique, économique, sociologique et statistique appartenant à la région et à d'autres parties du monde, y compris les groupes d'experts dirigeant les initiatives régionales chargées d'élaborer les éléments à introduire dans une telle publication.

## **B. Promouvoir le dialogue entre utilisateurs et producteurs**

52. Pour résoudre avec succès les problèmes du développement statistique, il importe de pouvoir compter sur la collaboration d'un grand nombre de parties prenantes. Une plateforme régionale pourrait donc être établie pour encourager les décideurs et autres utilisateurs des données à apporter un retour d'information essentiel à la communauté statistique dans le cadre de concertations. Cette plateforme régionale pourrait également réunir des instances sous-régionales (par exemple, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique) et d'autres institutions des Nations Unies, le monde des chercheurs, le secteur privé et des organisations de la société civile afin d'encourager l'innovation et de promouvoir de bonnes pratiques. Cette plateforme pourrait compléter l'action du Comité de statistique et encourager la collaboration non seulement entre les différentes parties des systèmes statistiques nationaux mais également entre les pays et les sous-régions. Le Forum Asie-Pacifique annuel sur le développement durable pourrait constituer une telle plateforme en incluant à son ordre du jour un point relatif au développement des statistiques.

## **C. Faire de la diversité un atout pour la collaboration régionale**

53. Il est possible de faire davantage pour développer une collaboration continue et vibrante entre les pays de la région et dans chacun d'eux afin de renforcer le développement des statistiques. La région possède certains systèmes statistiques nationaux qui sont parmi les plus avancés du monde. En outre, la diversité des contextes économiques, sociaux et culturels dans lesquels opèrent les systèmes statistiques nationaux offre à la région une vaste gamme de pratiques et de solutions pour résoudre les problèmes nationaux. Il conviendrait d'examiner les possibilités d'intensifier la collaboration Sud-Sud, les pays relativement moins bien équipés sur le plan statistique pouvant bénéficier d'un partage des bonnes pratiques et solutions pour résoudre des

problèmes communs. Cette collaboration pourrait être à la fois régionale et sous-régionale et être facilitée par la création, sous les auspices de la CESAP, d'un centre d'échange de renseignements sur les solutions et bonnes pratiques statistiques.

## V. Questions devant être examinées par la Commission

54. Compte tenu de ce qui précède, la Commission est invitée à examiner:

a) Les possibilités de promouvoir la concertation régionale pour renforcer la participation des utilisateurs de données et autres parties prenantes afin de faire progresser le développement statistique en Asie et dans le Pacifique en utilisant les mécanismes existants tels que les comités sectoriels relevant de l'appareil de conférence de la Commission, le Forum Asie-Pacifique sur le développement durable ou les sessions de la Commission;

b) Les modalités permettant de faire en sorte que cette concertation régionale réunisse des entités sous-régionales (par exemple, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique), d'autres instances des Nations Unies, le monde de la recherche, le secteur privé et les organisations de la société civile afin d'encourager l'innovation et de promouvoir les bonnes pratiques;

c) Les modalités, telles par exemple qu'un centre régional d'échange de renseignements placé sous les auspices de la CESAP, permettant de promouvoir la coopération régionale à l'appui du renforcement de la capacité statistique et notamment le partage des bonnes pratiques permettant d'apporter des solutions aux problèmes communs.